



## >>Utilisation (\*)

Comme protection contre les risques mécaniques (projections de solides, d'éclats, de particules, chocs...), contre les UV. Meulage, industrie, sport, laboratoires, assemblage automobile, etc.

## >> Caractéristiques techniques Lunettes de protection.

- → Branches et oculaire: polycarbonate.
- Oculaires: incolore avec traitement anti-rayures et anti-buée
- ✓ Epaisseur oculaire: 2.00 mm.
- → Pont de nez et inserts: TPR.
- ✓ Mousse: EVA.
- ✓ Vis: acier inoxydable.
- → Dimensions: 135 mm (distance entre les vis).
- → Poids: 31 grammes.
- → Conditionnement: carton de 100 unités.
  - boîte de 10 unités.



En savoir plus sur www.singer.fr

## >> Principaux atouts

- ✓ La fabrication certifiée ISO 9001 / ISO 14001 vous garantit la fiabilité / régularité de la production et la maîtrise de l'impact environnemental.
- $\begin{tabular}{ll} \checkmark & Oculaire \'equip\'e d'une mousse, facilement amovible, confortable et pratique. \end{tabular}$
- ✔ Forme très ergonomique assurant un excellente protection.
- ✔ Branches aérées bi-injection avec inserts anti-glisse.
- ✔ Pont de nez anti-glisse.
- ✓ La mousse améliore le confort de l'utilisateur en absorbant une partie de la sueur et elle apporte une excellente protection en évitant les poussières et autres particules de pénétrer. Elle permet également une protection contre la réflexion de la lumière.

## >> Conformité

Cet équipement de protection oculaire a été testé suivant les normes européennes suivantes:

EN 166 : 2001. Protection individuelle de l'oeil - Spécifications.

EN 170 : 2002. Protection individuelle de l'oeil - Filtres pour l'ultraviolet -

C€

Exigences relatives au facteur de transmission et utilisation recommandée.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (**EPI**). **Catégorie II.** Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **CERTOTICCA**, organisme notifié **n°0530**.

Protection- mécanique (EN166)	Symbole F	résistant contre les impacts à basse énergie de particules lancées à grande vitesse (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86g lancée à 45 m/s).
Qualité optique (EN166)	Symbole 1	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon (EN170)	Symbole 2C-1,2	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marqué 2C).  Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important.  Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.Bb).  Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les «lumières noires»., les lampes actiniques et germicides.  b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

Votre partenaire SINGER® SAFETY

